|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | **JUST.B.2**  **DG ‘Justice et Consommateurs’**  **Direction ‘Consommateurs’**  **Unité ‘Droits des consommateurs’** |
| Numéro de poste Sysper: | 286368 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | **KANELLOPOULOU Maria Myrto**  **JUST-B2@ec.europa.eu**  **+32 229-54905**  4 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité est chargée de l’élaboration et la mise en œuvre du cadre juridique de l’UE en matière des consommateurs et contribue aux priorités de la Commission en matière de transition numérique et verte.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un emploi pour un expert ayant des connaissances en droit européen des consommateurs et un intérêt pour les marchés numériques.

Le poste comprend les tâches suivantes :

***Travail législatif et de mise en œuvre*:**

* contribuer à la mise en œuvre, l’application correcte ainsi qu’à l’évolution de l'acquis communautaire en matière de droit des consommateurs dans le domaine d`activité de l'unité (par exemple : directives relatives aux pratiques commerciales déloyales, aux clauses abusives dans les contrats conclus avec les consommateurs, aux droits des consommateurs, aux indications de prix, aux voyages à forfait, aux actions en cessation), incluant la vérification des mesures nationales de transposition, le traitement des infractions et des plaintes et la contribution aux décisions de la CJUE répondant à des questions préjudicielles ;

aider les autorités des Etats Membres à mieux mettre en œuvre l'acquis communautaire, notamment en facilitant l'interprétation commune par le biais

L’unité est chargée de l’élaboration et la mise en œuvre du cadre juridique de l’UE en matière des consommateurs et contribue aux priorités de la Commission en matière de transition numérique et verte.

Nous proposons un emploi pour un expert ayant des connaissances en droit européen des consommateurs et un intérêt pour les marchés numériques.

Le poste comprend les tâches suivantes :

***Travail législatif et de mise en œuvre*:**

* contribuer à la mise en œuvre, l’application correcte ainsi qu’à l’évolution de l'acquis communautaire en matière de droit des consommateurs dans le domaine d`activité de l'unité (par exemple : directives relatives aux pratiques commerciales déloyales, aux clauses abusives dans les contrats conclus avec les consommateurs, aux droits des consommateurs, aux indications de prix, aux voyages à forfait, aux actions en cessation), incluant la vérification des mesures nationales de transposition, le traitement des infractions et des plaintes et la contribution aux décisions de la CJUE répondant à des questions préjudicielles ;
* aider les autorités des Etats Membres à mieux mettre en œuvre l'acquis communautaire, notamment en facilitant l'interprétation commune par le biais de lignes directrices.

***Analyse juridique et développement politique*:**

* contribuer au suivi du bilan de qualité sur l’équité numérique de la législation européenne en matière de protection des consommateurs, notamment en ce qui concerne les risques émergents liés aux « dark patterns », aux pratiques de personnalisation et à la conception addictive ;
* préparer des réponses en temps utile aux consultations d’autres services de la Commission, aux questions parlementaires et aux pétitions ;
* coopérer avec d'autres services de la Commission et participer efficacement à des groupes inter-services ;
* contribuer aux vérifications des réglementations des pays tiers dans le domaine de la législation relative à la protection des consommateurs et au marketing dans le cadre de la politique européenne de voisinage et d’élargissement.

***Communication interne*:**

* assurer d’une manière efficace et transparente la circulation d'information au sein de l'Unité de la Direction Générale et/ou du Cabinet, afin de faciliter le bon traitement des dossiers.

***Communication externe*:**

* contribuer efficacement à la préparation de notes, discours, communiqués de presse pour la ou le Commissaire, son Cabinet et/ou pour la direction de la DG ;
* présenter aux interlocuteurs externes les positions convenues précédemment en interne et recueillir des informations de leur part.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Expérience professionnelle : Une expérience professionnelle préalable dans le domaine de l’application des législations relatives à la protection des consommateurs, aux données à caractère personnel ou à la concurrence serait un avantage.

Langue(s) nécessaire(s) pour l'accomplissement des tâches : **Anglais et Français**.

Diplôme (ne pas modifier la mention ci-dessous, uniquement compléter le(s) domaine(s)

- diplôme universitaire ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent

dans le domaine : **Droit**

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)